

## Proposition #1

# ENGAGER UN EFFORT PARTICULIER SUR LA PRÉVENTION



Fiche 1b

## LA NUTRITION ET LA LUTTE CONTRE L'OBÉSITÉ, DÉTERMINANTS MAJEURS DE LA SANTÉ



### Exposé de la

## PROBLÉMATIQUE

- Le rôle des facteurs nutritionnels (intégrant l'alimentation et l'activité physique) dans le déterminisme des principales maladies chroniques en France est démontré.
- Les maladies chroniques dans lesquelles les facteurs nutritionnels sont impliqués constituent des enjeux majeurs de santé publique :
  - 365 500 nouveaux cas de cancers en 2011 pour un coût estimé, en 2010, à 13,2 milliards,
  - Les maladies cardiovasculaires (1/3 des décès) pour un coût estimé de 30 milliards d'euros.
  - Prise en charge des AVC : plus de 5,3 milliards d'euros.
  - 2,5 millions de personnes diabétiques traitées en France par an, représentant 12,5 milliards d'euros
  - L'obésité et la surcharge pondérale concernent près de 50% des adultes : plus de 4 milliards d'euros par an.



## SOLUTIONS

### proposées par la FEHAP

- Créer un sous-objectif de l'ONDAM intitulé : « **Prévention et programmes d'investissement en santé publique** » : la dimension pluriannuelle des économies attendues peut légitimer un schéma s'apparentant au Fond de Financement de l'Innovation Thérapeutique (LFSS 2017). Associer le plan de lutte contre l'obésité au programme « PNNS IV 2017-2021 - Programme National Nutrition Santé ».
- Mobiliser les diététiciens et les étudiants en fin de cycle STAPS au titre de leur « service citoyen » pour mener des actions de sensibilisation.
- Insérer des clauses qualitatives (réduction des teneurs en sel, sucre, graisses) dans les appels d'offre « Restauration » des établissements et services sanitaires et médico-sociaux et s'assurer d'un raisonnement comparatif en « coût complet » permettant de viser la qualité nutritionnelle et les impacts afférents.
- Porter une attention particulière aux enfants et adolescents, et plus particulièrement pour les personnes obèses ou en surcharge et favoriser leur implication dans des activités physiques et sportives.
- Taxer les aliments « malsains » comme le sucre et les graisses saturées tout en subventionnant les fruits et légumes finançant des actions de prévention ou en déploiement d'outils connectés de contrôle nutritionnel.
- Limiter les choix alternatifs aux fruits et légumes en restauration collective.
- Instaurer, dès l'école primaire (voire maternelle), une éducation à la prévention.



## LES FACTEURS-CLÉS

### du succès

- Mettre en œuvre des actions de sensibilisation continue, à tous les âges de la vie, en s'appuyant sur les acteurs de notre réseau (Crèches, Établissements et services pour les personnes fragiles, Établissements de l'offre de soins...)
- S'appuyer sur les associations d'usagers pour renforcer l'adhésion et l'appropriation des dispositifs de prévention.
- Articuler les différents leviers de politique publique : PRS II, Programme national de gestion du Risque et PNNS.